

Communiqué de presse en réponse à l'intervention du député Jean-René Cazeneuve

A propos du centre de tri TRIo



Communiqué de presse en réponse à l'intervention du député Jean-René Cazeneuve

Centre de tri de Masseube : Le député Cazeneuve réécrit l'histoire

Lundi 4 mai, le député du Gers Jean-René Cazeneuve, un des rapporteurs du projet de "Loi d'urgence et de souveraineté agricole" a posté sur le réseau social Facebook* une vidéo d'une intervention à l'Assemblée nationale. Cette loi, au prétexte de protéger les agriculteurs français de la concurrence et de leur permettre de travailler plus efficacement, prévoit de supprimer de nombreuses normes (usage de l'eau, pesticides, études environnementales...) et de réduire les possibilités de recours, présentées comme responsables de la crise agricole.

Afin de renforcer son propos, Monsieur Cazeneuve a choisi l'exemple du nouveau centre de tri interdépartemental de Masseube qui vient d'être inauguré le 11 avril dernier. Il a affirmé que la réalisation de ce centre de tri a été retardée de dix ans, suite à des recours déposés par des organisations environnementales et des opposants. Il s'est au passage auto-proclamé meilleur défenseur de l'environnement que ceux-ci.

Soit monsieur Cazeneuve est bien mal informé de ce qui se passe dans son département, soit il s'est livré à un exercice de vérité alternative, pour ne pas dire à une réécriture de l'histoire. En effet, il suffit de reprendre le calendrier du projet, annoncé officiellement en 2016, pour constater que le permis de construire n'a été sollicité qu'en 2023 et accordé le 16 mai par le maire de Masseube. Les Amis de la Terre du Gers et le Collectif des riverains de Masseube ont tout d'abord déposé un recours gracieux, puis deux recours devant le tribunal administratif de Pau. Ces recours, non suspensifs, n'ont toujours pas été examinés et ils n'ont en rien entravé la construction du centre de tri qui a été menée dans une démarche de passage en force, sans tenir compte ni des recours, ni des observations des opposants.

Par ailleurs, le nombre de salariés de ce centre n'est pas de 70 à 80 personnes, comme l'avance Monsieur Cazeneuve, mais de 45 au maximum d'ici fin juillet.

Loin de refuser l'amélioration du tri dans le département, les Amis de la Terre et les riverains ont proposé une solution de proximité moins coûteuse et plus respectueuse de l'environnement, permettant également d'améliorer les conditions de travail des salariés et le maintien de leur emploi : la modernisation des trois sites existants (Auch, Lannemezan, Saint-Gaudens).

En effet, le choix de ce site interdépartemental engage 600 000 habitants de trois départements (Gers, Hautes-Pyrénées, sud de la Haute-Garonne) et 35 millions d'euros d'argent public sur des bases fragiles. Les impacts du site de Masseube ont été totalement sous-évalués, en particulier en ce qui concerne l'augmentation de la circulation des poids lourds (35 camions A/R par jour) à l'origine de nuisances et d'un bilan carbone catastrophique. Les risques élevés d'inondation (voir le panneau à l'entrée du centre) n'ont pas été pris en compte. Une zone humide et un corridor écologique ont été dégradés. Enfin, le site est situé au cœur du futur Parc naturel régional d'Astarac, en contradiction avec les objectifs de préservation qui y sont associés.

Par calcul ou par ignorance, Monsieur Cazeneuve a présenté des faits inexacts à l'appui d'une démonstration visant à dénoncer le supposé pouvoir des organisations environnementales opposées à tout et qui empêcheraient la réalisation de projets vertueux.

Par respect pour ses électeurs et pour les habitants du Gers, Monsieur Cazeneuve se trouve maintenant dans l'obligation de rétablir publiquement les faits réels et le véritable historique du projet du centre de tri de Masseube. Nous sommes bien entendu prêts à le rencontrer dans ce sens.

Contacts presse :

Jean-Manuel Fullana – 06 82 49 85 20

Sylviane Baudois – 06 83 20 51 96

*<https://www.facebook.com/reel/1636436514280762>